20 FÉVRIER 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/02-03 – PROJET DE RÉVISION DU FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION EN FAVEUR DU BURKINA FASO

Le Conseil d'administration :

1. Notant que la mise en œuvre du financement destiné au Burkina Faso a été entravée par la forte dégradation des conditions de sécurité ;
2. Approuve la révision substantielle proposée à l'annexe 1 du document BOD/AV/2023/02-DOC 03.